

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Valérie NAAS, Vincent ZARINI

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : un texte à présenter, à lire, à traduire, et à commenter (proposé avec quelques mots de vocabulaire)

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre deux sujets cachés

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a entendu cette année 8 candidats, comme en 2002 (contre 12 en 2001 et 2003 ; les effectifs semblent donc fluctuer autour de 10). Leur ont été proposés comme sujets des textes de quelques 17 ou 18 lignes ou vers tirés du poème 64 de Catulle et de la correspondance de Pline le Jeune.

Les notes s'étagent de 18 à 05, avec une moyenne à 11 ; 5 notes sur 8 se situent entre 10 et 14. On remarquera que la plupart des admissibles qui avaient choisi le latin comme option à l'écrit l'ont repris à l'oral, choix raisonnable, puisque les meilleures notes de latin à l'écrit avaient été en général attribuées précisément aux admissibles. Tous les candidats que nous avons entendus à l'oral, sauf un, avaient déjà obtenu la moyenne ou plus à l'écrit, ce qui explique en bonne part que l'oral n'ait guère présenté pour eux de surprises par rapport à l'écrit, même si les résultats de l'explication, préparée en 1 heure sans dictionnaire, sont en général légèrement en retrait, chez les admissibles, par rapport à ceux de la version, élaborée en 4 heures avec dictionnaire. L'impression dominante est donc celle d'une continuité logique, entre écrit et oral, et de l'aisance globale à l'oral de candidats bien préparés. Qu'ils n'hésitent donc pas à être plus nombreux, car le jury sait reconnaître les efforts de « non-spécialistes ».

Quelques observations cependant :

Les introductions sont parfois un peu trop sommaires, ou mal ciblées par rapport au texte proposé. Il arrive aussi que la lecture soit un peu trop hésitante, et découpe mal les syntagmes, préluant en général à une traduction erronée. L'abréviation courante *s. (d.)*, en tête de lettre, n'est pas toujours bien développée.

En ce qui concerne la traduction, le vocabulaire fourni n'est pas toujours exploité, ce qui est malheureux. On relève des confusions (*enim* pour *etiam*), des maladroites (« stylo » pour *stilus* !), une attention insuffisante aux modes et temps verbaux, aux degrés de l'adjectif ou de l'adverbe, aux pronoms ou adjectifs personnels, indéfinis et démonstratifs, ainsi qu'aux tours comparatifs. Mais peu de candidats multiplient les graves contresens de construction.

Le commentaire, qu'il soit linéaire ou composé (le jury n'a pas de religion sur ce point, et la plupart des candidats pratiquent un mélange plus ou moins réussi des deux formes), est évidemment difficile quand le texte, au départ, a été mal traduit et compris. Mais ce n'est pas

le cas de figure le plus fréquent. De manière générale, même s'il faut se garder de plaquer des topiques sur les textes, il semble que les candidats auraient intérêt à connaître, au sein de l'histoire littéraire, les grands codes des principaux genres (sur la base, par exemple, des *Genres littéraires à Rome* de R. Martin et J. Gaillard) ; de grands cadres de la vie littéraire à Rome, comme le souci de la *memoria*, la pratique de la *recitatio*, le débat sur le rôle de *l'ars* et de *l'ingenium*, etc., ne relèvent pas de l'érudition non plus. Quelques menus détails enfin : on ne parle pas de « ligne » mais de « vers » en commentant un poème, et si l'on conserve en français des mots latins, on leur maintient aussi leur genre originel : le *furor*, le *dolor*, etc., même si « fureur » et « douleur » sont devenus féminins en français !